

**Le directeur général,  
Le directeur de la rédaction**

Lille, le 12 décembre 2011

## **A tous les journalistes**

Cher(e)s ami(e)s,

Une réunion de négociation, l'antépénultième, devait se tenir ce lundi après-midi. Les représentants de l'intersyndicale n'ont pas souhaité qu'elle ait lieu. La direction générale et la direction de la rédaction restent, quant à elles, toujours ouvertes au dialogue. Deux réunions sont prévues ces mardi et mercredi. Nous proposons à nos interlocuteurs de revenir autour de la table pour conclure avant le 15 décembre.

Nous ne pouvons penser qu'ils puissent refuser un projet qui parie sur l'avenir numérique, protège le papier, maintient les emplois, permet le bimédia en conservant le bénéfice de la décentralisation. Il s'agit bien d'un investissement : nos ressources actuelles ne nous autoriseront pas à conserver longtemps des effectifs de 362,6 journalistes. Il est impératif d'aller chercher d'autres revenus.

Nous n'imaginons pas que ce projet puisse être rejeté, au risque de faire entrer nos rédactions dans une phase de restructuration. Si nous refusons ce déploiement ambitieux vers le numérique, nous devons tout de même faire face aux exigences d'Internet, mais dans un périmètre d'effectifs réduit.

Il faut que la rédaction connaisse nos dernières propositions, qui viennent enrichir un projet fort en soi, et s'ajoutent aux améliorations déjà apportées ces derniers mois par le travail en ateliers et par les discussions avec les partenaires sociaux.

## **Les vertus essentielles du projet**

- Une entrée dynamique dans l'ère du numérique ;
- Un renfort de trente-cinq journalistes apportés à la rédaction Voix du Nord pour aborder ce virage ;
- Le maintien de l'emploi des journalistes et des employés de Nord éclair et de Direct Lille Plus ;
- L'harmonisation des statuts de ces journalistes avec ceux de La Voix du Nord ;
- Le parachèvement d'une organisation décentralisée, proche du terrain, avec l'arrivée d'un éditeur dans chaque édition ;
- Le développement d'une offre éditoriale riche, adaptée à la demande locale ;
- Le renforcement de services, au siège, pour faciliter notre traitement de l'information multimédia et enrichir l'offre papier ;
- L'adaptation des connexions et du matériel informatique aux exigences du nouveau système et à notre ambition éditoriale.

## **Les points acquis grâce aux ateliers et aux négociations**

- L'étalement du projet sur quatre ans ;
- La répartition différente des effectifs, à l'intérieur de la même enveloppe ;
- L'affirmation de la primauté du support papier ;
- L'allègement des exigences nées de la dernière formule de La Voix du Nord ;
- La reconnaissance des rythmes individuels dans l'appropriation des techniques numériques ;
- L'absence de quotas minima de productions de contenus Internet ;
- L'adaptation de la production multimédia au temps de travail disponible ;
- Le respect du jugement professionnel individuel des journalistes dans les choix rédactionnels numériques ;
- La formation d'un deuxième éditeur par édition ;
- La définition claire des missions ;
- La mise en place d'une commission de suivi mensuelle pendant un an pour évaluer l'adéquation entre la charge de travail et nos possibilités ;
- La réalisation des hebdomadaires thématiques conditionnée à un examen ultérieur paritaire des besoins et des effectifs nécessaires.

## **Nos dernières propositions**

- La transformation de quatre postes d'éditeurs métropolitains (deux du siège, deux de Roubaix-Tourcoing) en postes de reporters hors métropole (un reporter photo-vidéo à Maubeuge-Avesnes, un reporter localier à Béthune, un reporter localier à Cambrai, avec remplacements à Caudry, un demi-poste de reporter localier à Saint-Omer, un demi-poste de reporter localier à Hazebrouck) ;
- L'instauration pour les éditeurs en locale d'un statut de deuxième adjoint à l'indice 160 (dans les bureaux avec un seul adjoint), pour renforcer la décentralisation ;
- L'augmentation de la prime photo, de 79,27 euros à 100 euros, pour compenser la disparition de certaines primes de pilotage ;
- L'augmentation de la contrepartie pécuniaire pour la réutilisation des œuvres journalistiques de 312 à 612 euros par an, pour un élargissement des échanges de contenus aux titres du groupe Rossel ;
- Le redéploiement d'effectifs d'assistantes et d'employés Nord éclair dans la rédaction : une assistante à la locale Lille, une assistante à la locale Lambersart, un demi-poste d'assistante dans l'Artois, une assistante au desk rédactionnel, un employé de documentation et une assistante au service documentation. Cinq assistantes sont prévues sur le site unique Roubaix-Tourcoing et une à Halluin.
- La possibilité de passerelles des autres collèges vers la rédaction et au statut de celle-ci, avec formation.

Nous sommes persuadés que la force du projet, rappelée dans cette lettre, les avancées apportées au fil des ateliers et des négociations, et nos dernières propositions permettront d'aboutir.

Bien cordialement à vous,